

Commission d'Appels d'Offres du 15 octobre 2024

Mairie de Vagney – Salon d'honneur – 18h00

Etaient présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Philippe CUNY, Jean-Michel MARTIN, Daniel JOMARD, Karine CLAUDE, Dorine ROBERT.

Excusés : Jean-Michel PHILIPPE, Cédric PIERREL, Michaël ROHR, Ludovic VINCENT.

Services : Rémi DECOMBE – Gilles PETIT (assistant maîtrise d'ouvrage de la commune).

Objet : Marché public d'assurance communale – analyse des offres.

Marché public d'assurance communale – analyse des offres après négociation :

a) Données du marché

Date limite de réception des offres : lundi 16 septembre 2024, 17h00.

Date d'ouverture des plis : jeudi 19 septembre 2024, 18h00.

Publication : lundi 15 juillet 2024 : site internet communal, plateforme de dématérialisation SPL X-DEMAT, journal d'annonces légales.

Objet du marché : marché public de services d'assurances.

Durée : 4 années.

Estimation du coût des travaux : environ 120 000 € TTC.

Variantes libres.

Le présent marché est passé par groupement de commande, coordonné par la Commune de Vagney, au nom du CCAS de VAGNEY (hors EHPAD), de la commission syndicale des biens indivis et du syndicat scolaire du ban de Vagney.

Allotissement :

- Lot n° 1 - Ville de VAGNEY et CCAS : Assurance Responsabilité civile, Protection Juridique, Assurance Protection fonctionnelle
- Lot n° 2 - Ville de VAGNEY et CCAS : Assurance Automobile
- Lot n° 3 - Ville de VAGNEY et CCAS : Assurance des Dommages aux biens, Cyber sécurité
- Lot n° 4 - SISBV : Lot unique comportant les garanties : Responsabilité Civile et Protection Juridique de la Collectivité, Protection fonctionnelle des élus et tous intervenants, protection du patrimoine.
- Lot n° 5 - CSGBI : Lot unique comportant les garanties : Responsabilité Civile et Protection Juridique de la Collectivité, Protection fonctionnelle des élus et tous intervenants, protection du patrimoine.

Critères d'attribution :

- Critère n°1 : Valeur technique de l'offre : 40 %

- Critère n°2 : Prix : 40 %

- Critère n°3 : Qualité de gestion et de l'offre : 20 %

b) Offres reçues

Société candidate	Montant Lot 1 € TTC	Montant Lot 2 € TTC	Montant Lot 3 € TTC	Montant Lot 4 € TTC	Montant Lot 5 € TTC
Groupama	RC : 9 739,01 € PJ : 1820,38 € PF : 420,57 €	Tous risques : 13063 € Selon âges : 12 864,73 €	26 005,68 €	Pas d'offre	Pas d'offre

c) Analyse des offres après négociation :

A la suite de la réception des offres et de la phase de négociation, il convient d'analyser si les offres ont été revues et dans quelles conditions et si celles-ci peuvent faire l'objet d'une validation par la commission.

Il est rappelé que pour les lots n°4 et 5, la procédure a été rendue infructueuse pour défaut d'offre. Ainsi pour les deux syndicats, les contrats en cours avec l'assurance vont être prolongés et la demande de résiliation annulée.

Pour les lots n°1, 2 et 3, une négociation a été engagée avec la société ayant remis une offre pour revoir certaines exclusions ou franchises pour limiter le montant de la prime.

Suite à négociation, pour les lots n°1 et 2, la société GROUPAMA n'est pas en mesure de proposer d'autres conditions à même de faire diminuer le niveau des primes dont la hausse, importante, était cependant en partie justifiée par la sinistralité et le contexte du marché des assurances.

Pour le lot n°3, la société GROUPAMA propose d'augmenter le niveau de franchise générale de 1 000 € à 5 000 € ce qui aurait pour effet de diminuer de 30% le niveau de prime annuelle.

Après étude de ces propositions, à l'unanimité, la commission d'appels d'offres propose :

- Concernant le lot n°1, de retenir l'offre proposée par la société GROUPAMA.
- Concernant le lot n°2, de retenir l'offre proposée par la société GROUPAMA.
- Concernant le lot n°3, de retenir l'offre proposée par la société GROUPAMA sous réserve de l'envoi du projet de contrat tenant compte des modifications apportées et qu'aucune autre garantie ou exclusion n'est atteinte après analyse de vérification de l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

La séance est levée à 18h00.

VAGNEY, Le 17 octobre 2024,

Le Maire,

Didier HOUOT

